

Le Pilochet.

Cette maison est la propriété de Mr et Mme Mangeard :



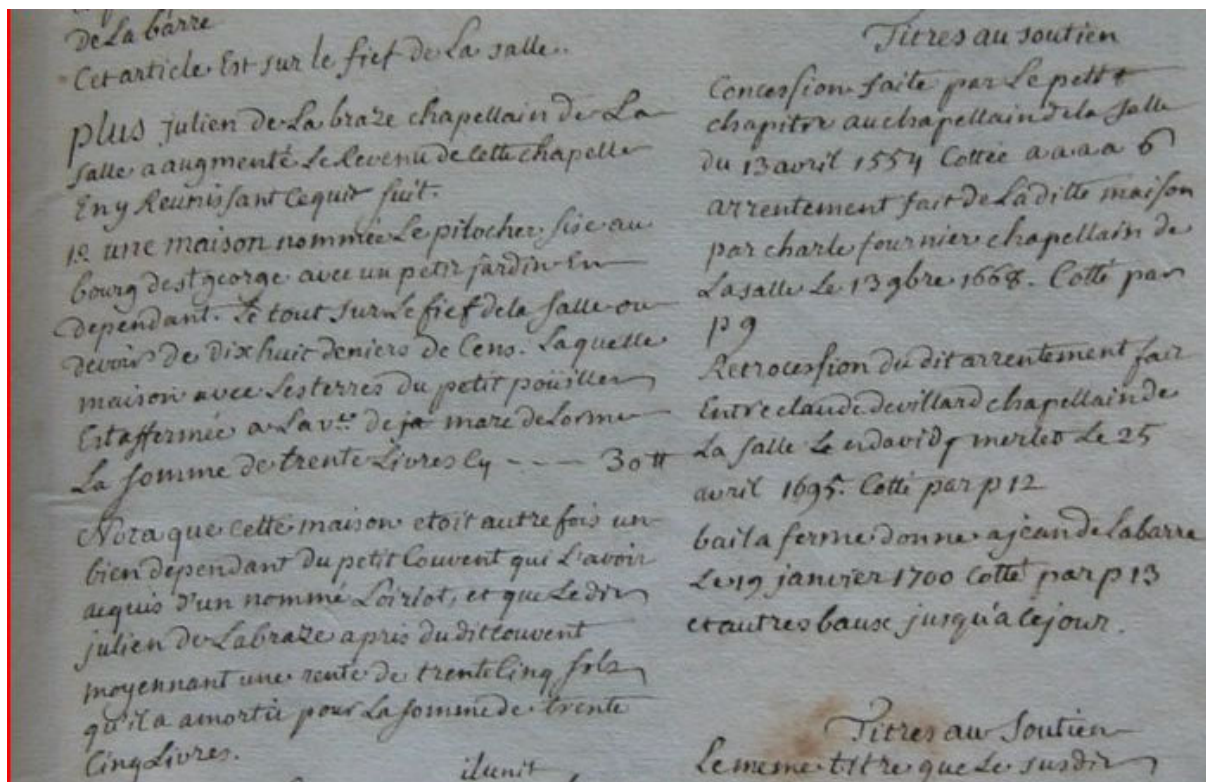
Son histoire :

Le premier propriétaire connu se nomme Georges Quatre Bœufs le 17 janvier 1434. Dans la liasse H 1477 du cartulaire de l'abbaye, on trouve les copies des déclarations faites au fief de l'abbaye et donc la liste des « cens » à recevoir :

183.
georget quatreboeuf
17 janvier 1434
la declaration des choses heritiaux que georget quatreboeuf tient et avoit
son feage de la salle en nuëge premier la quarte et la
la et courtil et appartenances contenant le
sur les loins

pilochet
le chappellain
de la salle
18.
charle de mie
erhoir mathurin
Jaffin.
Item. une maison courtil et appartenances fises en la ville de st georges
joignent d'un costé au courtil Jean le bar et d'autre costé est d'un bout
a deux chemins comme lion va de st georges aux touches de monfyer
Luy en doit chacun an dix huit deniers de cens au terme des sus dit
et autres choses ne avoie atenuir En nuëge ne par moyen ne autres devoirs
en temoign de le ena balla cette declaration presentee au plais de la salle
tenues par Jean le bigot pour guillaume ferrant senechal de dix neuviem
jour de janvier l'an mille quatre cent trente quatre signé du saing manue
jamet jehemin ala requeste du dit quatreboeuf. signé J. jehemin

L'histoire de cette maison avant la Révolution est décrite dans le cartulaire de l'abbaye, cote H 1456.



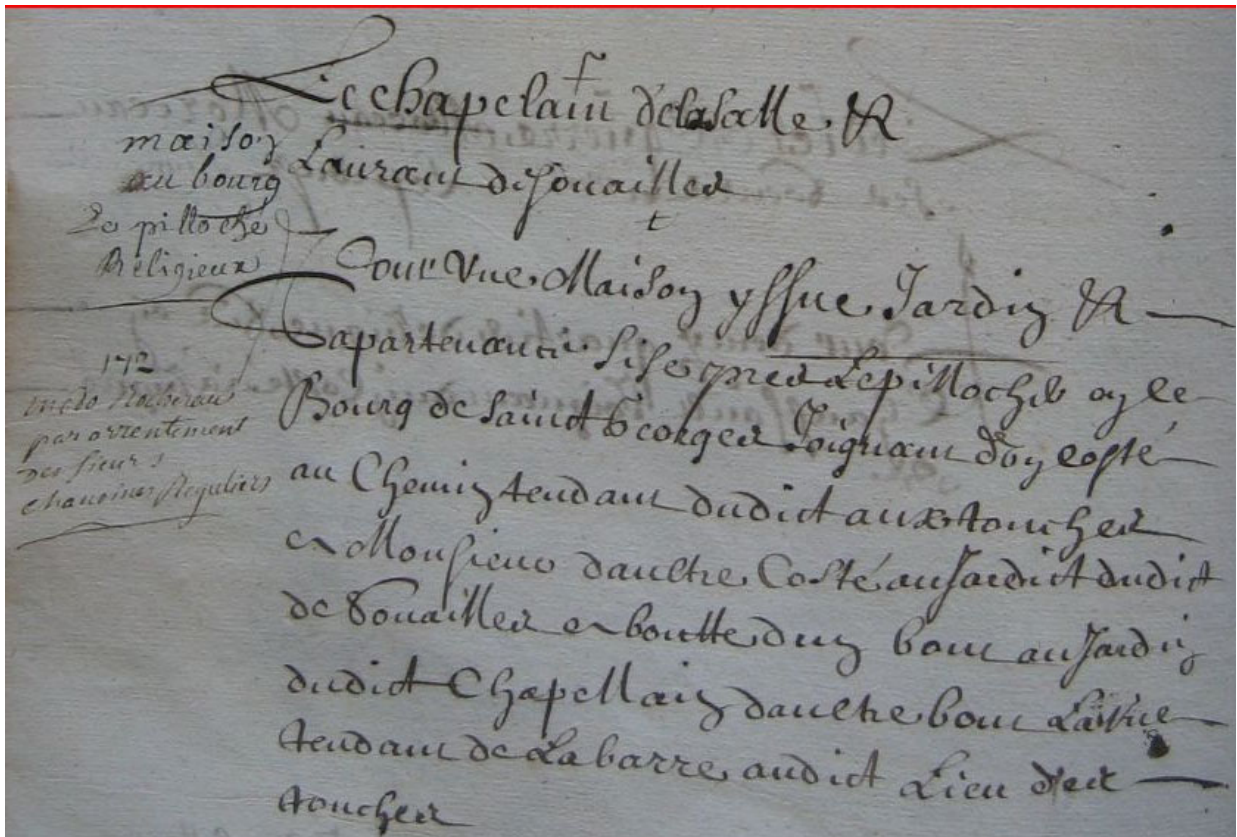
Cette maison dépendait de la chapelle de la Salle. Cette Chapelle dépendait du fief de l'abbaye et donc, son histoire est liée à celle de l'abbaye.

Au début, la maison était propriété du « petit couvent », c'est-à-dire des religieux et non pas de l'abbé. Les religieux l'avaient achetée à un dénommé Loiriot. Le 13 avril 1554, le petit couvent ou petit chapitre, concède cette maison à la chapelle de la Salle. Le chapelain de la Salle Julien de la Braze (environ 1544 à 1594) l'achète moyennant une rente annuelle de 35 sols, puis il liquide la dite rente pour la somme de 35 livres.

Elle restera propriété de la chapelle de la Salle et donc de l'abbaye, jusqu'au 17 mai 1791, où elle est vendue, comme bien national, à un dénommé Jacques Puizot.

Son emplacement :

Dans le censif de 1613 à 1620, cote H 1481, on a la description de son emplacement.



« Joignant du coté du chemin tendant du dit aux Trousches à Monsieur, d'autre coté au jardin du de Souailles, aboutte d'un bout au jardin du dit chapelain, d'autre bout la rue tendant de la Barre au dit lieu des Trousches. »

Notons que le chapelain de la Salle s'appelle Laurent de Souailles. Cette description se lit aujourd'hui, « au carrefour de la rue des Lauriers et de la rue des Parements ».

Description à la Révolution :

Dans un acte de location de la maison de décembre 1789, notaire Jean Jacques Greneron Ternant, on a une description de la maison :

